

Renseignements reçus du 31 mars au 6 avril 1944.

Ce communiqué contient les informations reçues par l'Office International d'Hygiène publique en exécution de la Convention sanitaire internationale de 1926, directement ou par l'intermédiaire des Bureaux suivants, agissant comme Bureaux régionaux pour l'application de cette Convention:

Bureau d'Extrême-Orient de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations, Singapour.

Bureau Sanitaire Panaméricain, Washington.

Bureau Régional d'Informations sanitaires pour le Proche-Orient, Alexandrie.

Explication des signes: / signifie seulement que le chiffre des cas et décès est supérieur à celui de la période précédente; \ que ce chiffre est en baisse; → qu'il n'a pas sensiblement varié. Ces signes ne préjugent en rien l'évolution épidémiologique ultérieure.

### I. — MARCHÉ DES ÉPIDÉMIES (Article 4 de la Convention sanitaire internationale de 1926).

**Amérique.** — BRÉSIL: *fièvre jaune* — du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 1944, 3 décès dans l'Etat de l'Amazone; du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1943, 1 décès dans ce même Etat.

*Variolo.* — du 2 au 8 janvier, 1 décès à Fortaleza (Etat de Ceara).

ÉTATS-UNIS: *typhus exanthématique* — du 13 au 26 février, 55 \ cas.

*Variolo.* — du 20 février au 4 mars, 36 / cas.

GUATEMALA: *typhus* — du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, 155 / cas, 27 décès.

This Communiqué incorporates information supplied to the Office International d'Hygiène publique under the terms of the International Sanitary Convention, 1926, directly or through the following organisations, which act as regional Bureaux for the purposes of that Convention:

League of Nations, Health Organisation, Far Eastern Bureau, Singapore.

The Pan-American Sanitary Bureau, Washington.

The Regional Bureau for Sanitary Information in the Near East, Alexandria.

Explanation of signs: / merely indicates that the reported figure of cases and deaths is higher than that for the previous period; \ that the figure is lower; → that it has not changed appreciably. These signs have no reference whatever to the subsequent epidemiological trend.

MEXIQUE: *variolo.* — du 13 au 19 février, 11 \ cas à Torreón.

Asie. — INDOCHINE: *variolo.* — du 1<sup>er</sup> au 10 mars, additif: Tonkin 11 \ cas. Le total des cas et décès reste inchangé: 104 \ cas, 27 décès.

Europe. — FRANCE: zone sud: du 1<sup>er</sup> au 29 février, aucun cas des maladies visées dans la Convention; du 1<sup>er</sup> au 31 janvier, renseignements pas encore parvenus.

SUISSE: cantons: du 12 au 18 mars, aucun cas des maladies visées dans la Convention; villes principales: du 5 au 11 mars, aucun décès des maladies visées dans la Convention.

### II. — PORTS: DATE DU DERNIER CAS NOTIFIÉ AU COURS DU TRIMESTRE ÉCOULÉ

(7 janvier-6 avril 1944)

PORTS	Typhus exanth.	Variolo	PORTS	Typhus exanth.	Variolo
<b>Afrique</b>			<b>Europe</b>		
Alger (a) . . . . .	10.I	10.I	Amsterdam (a) . . . . .	29.I	—
Bougie . . . . .	10.I	10.I	Bourgas . . . . .	19.I	—
Djidjelli . . . . .	—	10.I	Braïla . . . . .	29.II	—
Melilla . . . . .	—	29.I (b)	Bucarest (a) . . . . .	7.III	—
Philippeville . . . . .	10.I	—	Castellon . . . . .	—	8.I (b)
			Constantza . . . . .	29.II	—
			Galatzi . . . . .	7.III	—
			Iasi . . . . .	7.III	—

Royat (Puy-de-Dôme), le 6 avril 1944.

Le Directeur Général de l'Office international  
d'Hygiène Publique:

(Signé:) Dr Robert PIERRET.

§ La reproduction dans le *Relevé Épidémiologique Hebdomadaire* du Communiqué de l'Office international d'Hygiène Publique est désormais suspendue jusqu'à nouvel avis. — The reproduction of the Communiqué of the Office International d'Hygiène Publique in the *Weekly Epidemiological Record* will in future be suspended until further notice.